

**Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité d'Hébertville-Station**

SÉANCE ORDINAIRE DU 07 AVRIL 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité d'Hébertville-Station, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville, située au 5 rue Notre-Dame, le mardi 07 avril 2015, à 19 h 30.

Présents : M. Réal Coté, Maire
Mme Gyna Simard, conseillère # 1
M. Robin Côté, conseiller # 2
M. François Maltais, conseiller # 3
M. Hamid Benouanass, conseiller # 4
M. Pascal Vermette, conseiller # 5
M. Michel Claveau, conseiller # 6

Formant quorum.

Également présent :

M. Dave Corneau, directeur général.

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

2. ADMINISTRATION :

- 2.A) *Lecture et acceptation de l'ordre du jour;*
- 2.B) *Exemption de la lecture des procès-verbaux, séances ordinaires du 02 & 16 mars 2015;*
- 2.C) *Adoption des procès-verbaux, séances ordinaires du 02 & 16 mars 2015.*

3. DROIT DE PAROLE

4. RÉOLUTIONS :

- 4.A) *Vente du camion Dodge;*
- 4.B) *Camion GMC Sierra - Garantie prolongée;*
- 4.C) *Prolongement rue Néron – Paiement progressif #3;*
- 4.D) *Ponceau Petit rang St-Pierre - Appel d'offres asphaltage.*

5. DON ET SUBVENTION :

- 5.A) *Proposition du comité.*

6. URBANISME :

- 6.A) *Demande de cession – Lot 4 723 298;*
- 6.B) *Demande d'appui CPTAQ déposée par M. Bertrand Côté - Lot 4 468 090.*

7. AFFAIRES NOUVELLES :

- 7.A) *Préposé à l'entretien saisonnier - Ouverture de poste;*
- 7.B) *Formation opérateur en eau potable;*
- 7.C) *RISISS – Règlement d'emprunt camion.*

8. LISTE DES COMPTES

9. CORRESPONDANCE :

- 9.A) *Fondation Équipe-Québec – Pétition;*
- 9.B) *Avenir Saguenay-Lac-St-Jean - Lettre ouverte aux élus.*

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

À 19 h 30 Monsieur le Maire Réal Côté préside l'assemblée, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2. ADMINISTRATION

2.A) **LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
R.7223.04.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par madame la conseillère Gyna Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté.

2.B) **EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX, SÉANCES ORDINAIRES DU 02 & 16 MARS 2015**
R.7224.04.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'exemption de lecture des procès-verbaux soit accordée.

2.C) **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX, PROCÈS-VERBAUX, SÉANCES ORDINAIRES DU 02 & 16 MARS 2015**
R.7225.04.15

Il est proposé par madame la conseillère Gyna Simard appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE les procès-verbaux des séances ordinaires du 02 & 16 mars 2015 soient adoptés.

3. DROIT DE PAROLE

Un droit de parole est accordé aux citoyens présents à 19 h 31.

4. RÉOLUTIONS

4.A) **VENTE DU CAMION DODGE**
R.7226.04.15

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait l'acquisition d'une nouvelle camionnette et désire faire la vente du Dodge RAM 2003;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une offre de pour ce dernier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité de membres présents;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station autorise la vente du Dodge RAM 2003 au montant de 500\$;

QUE monsieur le directeur général, Dave Corneau, soit autorisé à signer tous les documents nécessaires afin que prenne effet cette résolution.

4.B) **CAMION GMC SIERRA - GARANTIE PROLONGÉE**
R.7227.04.15

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait l'acquisition d'une camionnette GMC Sierra 2011 et que la garantie se termine en septembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE le concessionnaire nous offre la possibilité de prolonger cette garantie de 2 ans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'achat de la garantie prolongée soit effectué au mois d'août 2015 au montant de 1 864,00\$.

4.C) **PROLONGEMENT RUE NÉRON**
- PAIEMENT PROGRESSIF #3
R.7228.04.15

CONSIDÉRANT QUE l'ingénieur a émis un certificat de paiement pour les travaux effectués en date du 18 mars 2015 pour le prolongement de la rue Néron;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QU'un chèque au montant de 12 577,06 \$, incluant les taxes, soit émis à l'entrepreneur général, soit Les Entreprises Rosario Martel.

4.D) **PONCEAU PETIT RANG ST-PIERRE - APPEL D'OFFRES**
ASPHALTAGE
R.7229.04.15

Il est proposé par madame la conseillère Gyna Simard appuyé par monsieur le conseiller François Maltais et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le directeur général soit autorisé à effectuer un appel d'offres public sur SEAO pour les travaux de pavage au dessus du ponceau du Petit rang St-Pierre. Le tout, tel que décrit aux plans et devis d'appel d'offres.

5. DONS ET SUBVENTIONS

5.A) **PROPOSITIONS DU COMITÉ**

Aucune proposition n'a été soumise par le comité.

6. URBANISME

6.A) **DEMANDE DE CESSION – LOT 4 723 298** **R.7230.04.15**

CONSIDÉRANT QU'un terrain d'une superficie de 4,7 m², enregistré sous le numéro de lot 4 723 298, propriété de la municipalité d'Hébertville-Station, est adjacent au lot 4 468 090;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain a été acquis par la municipalité d'Hébertville-Station pour y ériger une enseigne qui annonçait la limite de celle-ci;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain n'est plus utilisé par la municipalité d'Hébertville-Station;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire voisin du lot désire l'acquérir afin à régulariser l'occupation du terrain utilisé à des fins résidentielles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station cède le lot 4 723 298 à M. Bertrand Côté;

QUE tous les frais inhérents à cette transaction soient à la charge de l'acquéreur.

QUE le maire, monsieur Réal Côté, ainsi que le directeur général, monsieur Dave Corneau, soient autorisés à signer tous les documents nécessaires afin que prenne effet cette résolution.

6.B) **DEMANDE D'APPUI CPTAQ DÉPOSÉE PAR M. BERTRAND CÔTÉ - LOT 4 468 090** **R.7231.04.15**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Bertrand Côté s'adresse à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) dans le but d'autoriser le morcellement et l'aliénation d'une partie du lot 4 467 282, appartenant à la Ferme RJM Côté inc, d'une superficie de 178,9 m² et le lot 4 723 298, d'une superficie de 4.7 m², appartenant à la municipalité d'Hébertville-Station;

CONSIDÉRANT QUE cette demande vise à régulariser l'occupation du terrain que monsieur Côté utilise à des fins résidentielles, et ce, depuis qu'il a acquis sa propriété en 1979;

CONSIDÉRANT QUE ces parcelles sont d'une superficie totale de 183,6 m² et sont utilisées à des fins autres que l'agriculture, soit à des fins résidentielles;

CONSIDÉRANT QUE les bâtiments accessoires empiètent sur les terrains appartenant à la Ferme RJM Côté inc. ainsi qu'une partie de l'aire de stationnement se trouve sur la propriété de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT QUE le terrain est déjà utilisé à des fins résidentielles;

CONSIDÉRANT QUE la demande est sans effet négatif sur l'agriculture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station appuie la demande déposée par M. Bertrand Côté auprès de la CPTAQ.

7. AFFAIRE NOUVELLE

7.A) PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN SAISONNIER - OUVERTURE DE POSTE R.7232.04.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass appuyé par monsieur le conseiller Michel Claveau et résolu à l'unanimité des membres présents;

QU'un poste de préposé à l'entretien saisonnier soit affiché afin d'embaucher une ressource pour combler un poste laissé vacant par le départ d'un employé.

QUE monsieur le directeur général, Dave Corneau, soit autorisé à faire l'affichage et proposer les candidats potentiels au conseil municipal.

7.B) FORMATION OPÉRATEUR EN EAU POTABLE R.7233.04.15

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville-Station n'a maintenant qu'un seul employé formé à l'aqueduc;

CONSIDÉRANT QU'une formation de préposés à l'aqueduc est dispensée à St-Bruno;

CONSIDÉRANT QU'un employé est disposé à y participer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller François Maltais appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE monsieur Marco Morin soit autorisé à participer à la formation de préposé à l'aqueduc;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station assume les frais de formation.

7.C) RISISS – RÈGLEMENT D'EMPRUNT CAMION R.7234.04.15

CONSIDÉRANT QUE la loi sur les Cités et villes, article 468.37 et le code municipal, article 606 prévoient que les municipalités parties à l'entente d'une Régie intermunicipale doivent approuver un règlement d'emprunt que celle-ci contracte;

CONSIDÉRANT QUE la Régie, à une séance extraordinaire, tenue le 31 mars 2015, a adopté le règlement d'emprunt n° 21-2015 ayant pour objet l'acquisition d'un camion incendie autopompe 2006 ou plus récent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le règlement d'emprunt n° 21-2015 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie – secteur Sud, lequel décrète un emprunt de 275 000 \$, amorti sur une période de quinze (15) ans, pour l'acquisition d'un camion incendie autopompe 2006 ou plus récent, soit approuvé.

8. LISTE DES COMPTES
R.7235.04.15

Nom	Montant
ATELIER MARINE CHOPPERS	64.10 \$
BANQUET GUYLOU	300.18 \$
BELL CANADA	81.74 \$
BELL MOBILITÉ	112.25 \$
BIOLAB-DIVISION ÉCO-SANTÉ	239.84 \$
CAISSE POP DES CINQ-CANTONS	6 497.86 \$
CANADIEN NATIONAL	308.00 \$
CENTRE AGRICOLE SAGUENAY-	79.06 \$
CENTRE DU CAMION ALMA	90.73 \$
CLASSEMENT TURCOTTE INC.	112.11 \$
COGECO CÂBLE	138.19 \$
CSST	156.95 \$
DAVE CORNEAU	2 734.29 \$
ENVIRONNEX	166.37 \$
ÉPICERIE MARCHÉ DE LA GARE	24.76 \$
FABIEN DEVIN	600.00 \$
FRITO LAY CANADA	113.18 \$
GROUPE PAGEX	340.27 \$
GROUPE DE SÉCURITÉ GARDA SENC.	205.76 \$
HYDRO QUÉBEC	11 016.75 \$
ISABELLE FORTIN	20.61 \$
JACQUES DEMERS	1 005.00 \$
LES HYDRAULIQUES ALMA INC.	115.75 \$
LIBRAIRIE HARVEY ENR.	106.84 \$
LYS INFORMATIQUE	17.25 \$
MÉGABURO	140.83 \$
MICHEL GAUDREULT	2 556.82 \$
MINISTÈRE DU REVENU	15 484.98 \$
MINISTRE DES FINANCES	111.00 \$
MRC LAC-ST-JEAN-EST	11 890.11 \$
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO	(1 000.00) \$
NUTRINOR	10.34 \$
NUTRINOR PRODUITS PÉTROLIERS	1 339.80 \$
PASCAL VERMETTE	83.77 \$
PETITE CAISSE	230.55 \$

PH VITRES D'AUTOS	493.25 \$
PIÈCES D'AUTOS JMR ALMA	57.10 \$
PIERRE-LUC GAGNÉ	87.11 \$
PLOMBERIE EXPERT	854.78 \$
PLOMBERIE TREMBLAY ET FILS	648.68 \$
POMPE SAGUENAY	8 209.08 \$
PRODUITS BCM LTÉE	4 299.87 \$
PRODUITS DE SUNCOR ENERGIE	2 868.84 \$
PRODUITS D'ENTRETIEN BOILY	142.97 \$
PUISATIERIS DE DELISLE INC.	413.91 \$
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	7 957.43 \$
REVENU CANADA	6 647.20 \$
RICHARD JR DESMEULES AUTO	24 495.02 \$
ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	730.10 \$
SCIERIE MARTEL BMR ENR.	643.07 \$
SEMENCES STOKES	557.16 \$
SIMARD BOIVIN LEMIEUX	511.64 \$
SOCIÉTÉ ASS. AUTO DU QUÉBEC	3 023.91 \$
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU	2 020.97 \$
SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE	2 011.71 \$
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNI.	273.00 \$
TERRASSEMENT JOCELYN FORTIN	6 323.63 \$
VALMO ÉLECTRIQUE	182.47 \$
VISA DESJARDINS	723.37 \$
VITRERIE BOILY LTÉE	1 070.42 \$
SALAIRES NETS	17 506.84 \$
TOTAL	148 249.57 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la liste des comptes à payer soit approuvée.

9. CORRESPONDANCE

9.A) FONDATION ÉQUIPE-QUÉBEC – PÉTITION

L'information est diffusée.

9.B) AVENIR SAGUENAY-LAC-ST-JEAN - LETTRE OUVERTE AUX ÉLUS

L'information est diffusée.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est accordée aux citoyens dans la salle à 20 h 09.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE R.7236.04.15

Monsieur le conseiller Robin Côté propose de lever la présente séance à 20 h 14.

Monsieur Réal Côté,
Maire

Monsieur Dave Corneau,
Directeur général